Déclaration

Expansion du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuit au Nunavut

8 novembre 2022
Ottawa, Ontario

Aujourd'hui, l'honorable Marco Mendicino, ministre de la Sécurité publique, et l'honorable Craig Simailak, ministre de la Justice du Nunavut, ont fait la déclaration suivante :

« Les gouvernements du Canada et du Nunavut sont parvenus à un accord de principe en vue d'élargir au Nunavut le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuit (PSPPN). Au cours des trois prochaines années, de nouveaux agents de la GRC seront engagés pour les collectivités de tout le territoire et de façon continue. Les coûts seront répartis entre les gouvernements selon un ratio de 52 % et de 48 % respectivement pour les gouvernements fédéral et territorial. »

Cette entente signifie que les Nunavummiut interviendront davantage dans le mode de prestation des services policiers dans leurs collectivités. Conformément à ce programme, les agents recevront un mandat unique, élaboré en consultation avec les collectivités qu'ils servent. Ils auront comme priorité l'engagement communautaire, la prévention du crime et la sécurité publique.

L'amélioration et l'expansion des approches autochtones à la sécurité publique, notamment de meilleurs services policiers dans les collectivités inuites, représentent une priorité absolue pour les deux gouvernements ainsi qu'une étape essentielle sur la route de la réconciliation. L'annonce d'aujourd'hui illustre parfaitement nos efforts de soutien aux services policiers rendus par les collectivités autochtones pour les collectivités autochtones. »

###

Relations avec les médias :

Alexander Cohen
Directeur des communications
Bureau du ministre de la Sécurité publique
Gouvernement du Canada
alexander.cohen@ps-sp.gc.ca

Relations avec les médias
Sécurité publique Canada
613-991-0657
media@ps-sp.gc.ca

Peter Varga
Analyste des politiques et des communications
Ministère de la Justice
Gouvernement du Nunavut
867-975-6369
pvarga@gov.nu.ca